

## Conférence-débat à Tomblaine (Lorraine) le 03 avril 2009

### Mettre en œuvre une politique jeunesse sur les territoires : quels enjeux ?

Depuis quelques mois, le Carrefour des Pays Lorrains (réseau régional des acteurs du développement local en Lorraine) a lancé un projet de sensibilisation et d'échanges sur les politiques jeunesse à l'échelle des territoires locaux, sur l'initiative conjointe de la DRAAF et de la Région Lorraine. (Pour plus de détails sur ce projet, voir le point 3)

Dans le cadre de ce projet, une conférence-débat était organisée, le 03 avril, à Tomblaine, avec l'intervention de Jean-Claude Richez (INJEP). Cette rencontre, ouverte aux acteurs associatifs, aux élus et professionnels des territoires et aux partenaires institutionnels, portait sur les enjeux à mettre en œuvre une politique jeunesse sur les territoires. Belle mobilisation pour cette première action, puisque environ 80 personnes ont répondu présentes à cette invitation.

### 1/ Eclairages sur les politiques locales de jeunesse

Après une journée de travail bien remplie en comité restreint (avec les membres du Comité de Pilotage du projet), Jean-Claude Richez a poursuivi par une Conférence-débat ouverte plus largement aux acteurs lorrains.

**Une invention récente.** La jeunesse est une invention relativement récente, datant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Au fil du temps, les politiques publiques en direction de la jeunesse ont évolué. C'est à partir des années quatre-vingt que s'est progressivement engagée une montée en puissance des collectivités territoriales dans le champ des politiques jeunesse.

**Pourquoi mener une politique jeunesse ?** 6 grandes raisons peuvent amener à mettre en œuvre une politique jeunesse. Logique « familialiste » (La jeunesse relève de la sphère familiale. Il s'agit d'aider les familles à encadrer les jeunes) ; Logique de « Contrôle social » (Les jeunes sont dangereux. Il faut les surveiller, les occuper) ; Logique d'« Insertion économique et social » (Le jeune est un problème. Il faut favoriser l'insertion des jeunes) ; Logique « Educative » (La jeunesse n'est qu'une question d'éducation, et la référence scolaire est dominante) ; Logique de « Développement local » (Le jeune est une ressource. Il faut garder les jeunes au pays.) ; Logique d'« Autonomie » (Le jeune est un véritable acteur impliqué dans la construction de son parcours. Il faut accompagner les initiatives de jeunes). Ces différentes raisons s'entrecroisent et expliquent la grande diversité de politiques jeunesse aujourd'hui.

**Politiques sectorielles / Politique globale.** A ce jour, on constate un éclatement des politiques jeunesse entre plusieurs secteurs (temps libre, sport, culture, santé, emploi, logement...). La jeunesse est rarement envisagée de façon globale.

**Le « carré magique ».** Jean-Claude Richez voit quatre conditions de réussite dans la mise en œuvre d'une politique locale jeunesse.

- Avoir une volonté politique (qu'elle soit à l'échelle d'une municipalité ou d'une intercommunalité). Deuxièmement,
- Se donner des moyens, et notamment des animateurs professionnels. « *Certes, cela génère des coûts, mais c'est un gage d'efficacité* ».
- S'appuyer sur la multiplicité et la diversité des associations d'un territoire qui sont des atouts incontestables (Ne pas oublier la place importante de l'éducation informelle).
- Laisser toute leur place aux jeunes dans la réflexion sur les politiques publiques (l'engagement des jeunes a évolué : plus ponctuel et plus pragmatique. 2 idées : être visible et être utile).

**La clé : le partenariat.** A l'heure actuelle, il y a près de 180 dispositifs à destination des jeunes. Comment les regrouper ? La question du partenariat est une clé, il est nécessaire de construire une culture commune, en s'interrogeant sur le sens des politiques menées. Les politiques jeunesse doivent être vues comme des contrats entre générations.

## **2/ Echanges avec la salle**

**Communes / Intercommunalités : quelle échelle ?** Il y a un enjeu fort, surtout en milieu rural, à mutualiser les ressources et les moyens humains et financiers, à l'échelle de l'intercommunalité. Il ne s'agit pas de dessaisir les communes de leurs équipements, des actions qu'ils mènent en direction de la jeunesse, mais bien de coordonner à une échelle plus large la politique qui est menée en direction de la jeunesse. Autrement dit, c'est bien du couple « communes / intercommunalités » dont il s'agit en matière de politique jeunesse. Jacques Florentin, président d'une intercommunalité, souligne qu'il est important d'avoir une implication forte de l'ensemble des élus, d'où la nécessité d'avoir un débat en amont sur la prise de compétence en matière de politique jeunesse.

**La place des associations et des fédérations.** Les fédérations d'éducation populaire accompagnent les territoires et les associations dans la mise en œuvre de politique jeunesse. Concernant la plus-value des associations à être des partenaires des politiques jeunesse, voire à les animer, il faut avoir conscience que les associations d'éducation populaire ont des compétences et des savoir-faire que les élus n'ont pas, en terme de mobilisation, d'animation, ou encore de formation (Complémentarité avec l'éducation nationale). Les associations sont également les représentants de la société civile, et de ce point de vue, elles ne doivent pas être oubliées dans la réflexion sur les politiques des territoires. Enfin, il faut constater que bon nombre d'associations sont prestataires des collectivités pour l'animation d'une politique locale en direction de la jeunesse (la convention étant le meilleur moyen, selon Jean-Claude Richez, de déléguer une compétence à une association).

**Politique de l'Etat.** Le contexte a changé, concernant la politique de l'Etat. Il en est de même pour les Caisses d'Allocations Familiales. Les politiques contractualisées touchent à leur fin, et tendent vers des appels d'offres. Selon Jean-Claude Richez, on est en train de passer d'un trio (Etat/Collectivités/Associations) à un face-à-face (Collectivités/Associations). Directrice adjointe de la DRDJS Lorraine, Sylvie Mouyon-Porte est consciente de ce changement, mais assure que les conseillers de jeunesse et d'éducation populaire seront présents pour apporter leur expertise.

**Place de la Région.** Clôturent la rencontre, Thibaut Villemin, Vice-Président à la Région Lorraine, s'est dit convaincu de la nécessité d'avoir des politiques concertées entre acteurs qui travaillent sur les politiques jeunesse. Selon lui, il ne faudrait pas oublier l'éducation nationale et les familles, que l'on retrouve assez peu autour de la table quand on parle de politique jeunesse à l'échelle locale. Il a enfin souligné tout l'intérêt de la Région à être un partenaire du projet mené par le Carrefour des Pays Lorrains et ses partenaires, et des actions qui en découleront.

## **3/ Un projet d'échanges sur les politiques locales de jeunesse mené par le Carrefour des Pays Lorrains**

Cette conférence a été l'occasion également de présenter, devant les 80 participants, le projet d'échanges et de sensibilisation sur les politiques jeunesse à l'échelle des territoires, mené par le Carrefour et co-piloté par la DRAAF et la Région Lorraine. Ce projet est une étape de préfiguration du futur Réseau Rural en Lorraine.

Parmi les actions du projet :

- L'animation d'un espace régional de réflexion sur les politiques locales de jeunesse (Etat, Région, Départements, CAF, CRAJEP...). Une démarche originale, puisque cet espace n'existait pas avant.
- La réalisation de visites de terrain auprès de territoires pour comprendre comment sont réfléchies et mises en œuvre leurs politiques jeunesse.
- L'organisation de rencontres locales d'échanges alimentées par les informations recueillies lors des visites de terrain.

Le Comité de Pilotage de ce projet est composé de l'Etat (DRAAF, DRDJS et DDJS, SGAR), de la Région Lorraine, des 4 départements (CG 54, CG 55, CG 57 et CG 88), des CAF (CAF 55 et CAF 54), du CRAJEP de Lorraine, des personnes-ressources des territoires.

+ d'infos : Carrefour des Pays Lorrains (Thomas Dethorey) – [tdethorey@cpl.asso.fr](mailto:tdethorey@cpl.asso.fr) - [www.cpl.asso.fr](http://www.cpl.asso.fr)

Retrouvez prochainement l'intégralité de la Conférence sur le site du Carrefour des Pays Lorrains :  
[www.cpl.asso.fr](http://www.cpl.asso.fr)